



Association pour la Défense et la Promotion du Jeu Provençal

Boulodrome couvert de Saint-Chamand

7 place des Maraîchers

84000 AVIGNON

LA LETTRE DE L'A.D.P.J.P.

INFOS

Les adhésions à l'ADPJP : l'embellie !

A ce jour, 32 clubs ont adhéré à l'ADPJP. Près de 80 personnes ont rejoint notre association à titre individuel. C'est donc près de 4 000 licenciés qui, désormais, soutiennent notre action en faveur de la défense et de la promotion du Jeu Provençal. Combien en faudra-t-il pour que la Fédération accepte de prendre en compte nos propositions ?

La fédération aux abonnés absents !

Toujours pas de réponse aux 3 courriers, dont 1 en recommandé avec accusé de réception, que nous avons envoyés au Président, Alain Cantarutti, pour obtenir un rendez-vous afin de débattre avec lui de l'avenir de notre discipline sportive.

Cette indifférence à notre appel est d'autant plus incompréhensible que nous avons toujours affirmé, depuis que l'ADPJP existe, que nous souhaitons travailler de concert avec la Fédération et que nous n'avons jamais émis le souhait d'entrer en dissidence. Une attitude d'autant plus étrange que c'est avec la bénédiction du Président de la Fédération que deux membres de l'ADPJP ont été désignés pour faire partie de la Commission Nationale du Jeu Provençal.

Si on se plaçait dans le domaine politique, on pourrait assimiler ce comportement à celui d'un premier ministre qui refuse de recevoir et d'adresser la parole aux personnalités qu'il a lui même nommées.

Comprenne qui pourra !

La Commission Nationale Jeu Provençal... Parlons en !

Voilà plus de 2 ans et demi que l'équipe actuelle a pris en mains les destinées de la Fédération. Pendant ce laps de temps, la commission créée par Claude Azéma, ancien Président de la FFPJP, a été relancée non sans un certain tapage médiatique dans la presse spécialisée par Mr Alain Cantarutti.

Répétons-le ! Mr Michel Coste, Président de cette instance, n'a réuni ses membres qu'une seule fois, le 28 novembre 2009. Nous sommes en droit de nous interroger sur cette carence. Michel Coste a-t-il reçu des ordres du Président de la Fédération pour mettre en sommeil cette commission ? Ou bien redoute-t-il le débat constructif qui pourrait s'instaurer au sein de cette structure et les propositions gênantes que pourraient faire les membres de la commission qui sont tous des personnalités qualifiées spécialistes du jeu provençal ? C'est d'ailleurs à ce titre qu'elles ont été choisies et nous ne comprenons pas pourquoi la Fédération se prive de les écouter. A moins que le jeu provençal ne fasse pas partie du carnet de route de notre Fédération et n'entre pas dans ses priorités. Dommage !

En ce qui nous concerne, non seulement nous n'arrêterons pas notre action, mais nous allons la renforcer. Le jeu provençal en vaut bien la peine !